

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : octobre 2011

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(Septembre 2011)**

Evolution par rapport à août 2011 caractérisée par :

- Une baisse du niveau général des prix au sein de l'Union ;
- Une baisse du niveau des prix des produits alimentaires et des services de santé au sein de l'Union ;
- Une augmentation du niveau général des prix en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal.

Avant propos

Conformément au règlement n° 01/2010/CM/UEMOA du 30 mars 2010, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2008) remplace depuis le 1^{er} janvier 2010 l'IHPC base 1996. Tout comme l'ancien, l'IHPC base 2008 est calculé dans la principale agglomération de chaque Etat membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente (2008), d'une nomenclature commune, d'une collecte et d'un traitement des prix améliorés. Tout au long du processus de mise en place de la nouvelle base, des dispositions ont été prises pour rendre les méthodes et les innovations conformes aux normes internationales. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans les huit Etats membres de l'UEMOA. L'indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés.

I. APPERCU GLOBAL

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union a connu un recul de 0,1 % en septembre 2011 contre une hausse du même ordre de grandeur au mois précédent. Cette évolution est en rapport essentiellement avec la baisse du niveau des prix des produits alimentaires et des services liés à la santé. La situation par pays montre néanmoins une progression des niveaux des prix en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal. (cf. tableau1).

L'inflation en glissement annuel, en septembre 2011, est de 3,8 % Au mois précédent, elle était de 3,5 %. Le niveau des prix des produits alimentaires a enregistré une hausse de 5,6 % par rapport à septembre 2010 (cf. tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (Base 2008 = 100) (*)

PAYS	Pondé- rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		sept-10	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	809,7	102,5	105,9	105,9	105,8	105,4	-0,4	-0,5	2,8
BURKINA FASO	851,6	99,9	103,5	104,0	104,4	103,9	-0,5	0,3	4,0
COTE D'IVOIRE	3 808,5	101,8	107,5	107,3	107,1	106,6	-0,4	-0,8	4,7
GUINÉE-BISSAU	217,3	100,9	106,0	105,8	105,4	105,7	0,4	-0,2	4,8
MALI	714,1	105,6	106,8	107,9	108,2	109,0	0,7	2,1	3,2
NIGER	602,2	102,2	105,7	105,4	106,4	105,2	-1,1	-0,5	3,0
SENEGAL	1 964,6	100,9	101,6	102,0	102,7	103,6	0,9	1,9	2,6
TOGO	1 032,0	104,2	110,1	109,6	109,2	108,7	-0,5	-1,3	4,3
Ensemble UEMOA	10 000,0	102,1	106,0	106,0	106,1	106,0	-0,1	0,0	3,8

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		sept-10	juin-11	juil-11	août-11	sept-11	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3104,5	107,7	114,3	114,2	114,5	113,7	-0,7	-0,5	5,6
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	84,3	101,7	103,9	103,8	103,3	103,0	-0,3	-0,9	1,3
Articles d'habillement et chaussures	936,4	99,2	101,1	100,8	100,9	101,1	0,2	0,0	2,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1246,5	101,9	104,5	104,5	104,9	104,9	0,0	0,4	2,9
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	428,4	99,7	102,9	103,4	103,4	103,6	0,2	0,7	3,9
Santé	360,6	100,8	102,3	102,9	103,1	102,5	-0,6	0,2	1,7
Transports	1192,2	101,1	103,5	103,5	103,8	103,8	0,0	0,3	2,6
Communication	635,1	84,0	83,3	83,4	82,2	82,3	0,1	-1,2	-2,0
Loisirs et culture	283,2	98,2	99,1	99,0	99,3	99,8	0,5	0,7	1,6
Enseignement	271,7	100,8	103,2	103,2	103,2	103,2	0,0	0,0	2,3
Restaurants et Hôtels	1010,4	104,3	110,6	111,2	111,3	111,8	0,5	1,1	7,2
Biens et services divers	446,7	99,3	102,3	102,7	102,8	103,1	0,3	0,8	3,8
UEMOA	10000,0	102,1	106,0	106,0	106,1	106,0	-0,1	0,0	3,8
Indice global hors produits alimentaires	6895,5	99,5	102,2	102,3	102,4	102,5	0,1	0,3	3,0

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

II. EVOLUTION MENSUELLE

2.1 Niveau régional

En septembre 2011, le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union a connu une légère baisse de 0,1 % contre une hausse du même ordre de grandeur au mois précédent. Cette diminution est essentiellement imputable à celle du niveau des prix des produits alimentaires et des services liés à la santé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 %. L'inflation sous-jacente a également progressé de 0,1 % comme au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais est en recul de 1,2 % tandis que celui des prix des produits énergétiques est resté stable par rapport au mois précédent. Au regard de la provenance des produits, la baisse du niveau général des prix est en liaison avec celle du niveau des prix des produits locaux. Du point de vue classification sectorielle, la diminution est imputable à celle du niveau des prix des produits primaires. Les produits manufacturés et les services ont connu une hausse de leur niveau des prix (cf. tableau 5).

2.2 Par pays

Au Bénin, en septembre 2011, le niveau général des prix à la consommation a connu une baisse de 0,4 % contre 0,1 % au mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par le recul du niveau des prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a régressé de 0,1 %. L'inflation sous-jacente s'est stabilisée contre une hausse de 1,1 % un mois plus tôt. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont baissé de 1,6 % et de 1,1 %, respectivement. Au regard de la provenance des produits, la diminution du niveau général des prix, au cours de ce mois, est en rapport, à la fois, avec celle des prix des produits locaux et importés. Du point de vue classification sectorielle, on observe une baisse du niveau des prix des produits primaires et manufacturés et une hausse du niveau des prix des services.

Au Burkina, en septembre 2011, le niveau général des prix s'est inscrit en baisse de 0,5 % contre une hausse de 0,4 % un mois plus tôt. Cette évolution est imputable principalement au recul du niveau des prix des produits alimentaires et des services de communication. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,2 %. L'inflation sous-jacente a baissé de 0,3 % contre une progression de 0,4 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a régressé de 1,8 % alors que celui des produits énergétiques a augmenté de 2,2 %. Au regard de la provenance, le recul du niveau général des prix au cours de ce mois est imputable essentiellement à celui des prix des produits locaux. Du point de vue classification sectorielle, cette baisse a concerné tous les secteurs, mais de façon plus accentuée pour les produits primaires.

En Côte d'Ivoire, au mois de septembre 2011, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,4 % contre 0,2 % au mois précédent. Cette diminution, amorcée en mai 2011, s'est poursuivie au cours de ce mois. Elle est essentiellement imputable à celle des prix des produits alimentaires et des services de santé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,1 %. L'inflation sous-jacente est ressortie en hausse de 0,1 % contre une baisse de 0,2 % un mois auparavant. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques se sont établis en recul de 3,0 % et de 1,3 %, respectivement. Au regard de la provenance, la diminution du niveau général des prix au cours de ce mois, a été portée à la fois par les produits locaux et importés. Du point de vue classification sectorielle, le reflux du niveau général des prix a concerné uniquement les produits primaires.

En Guinée – Bissau, en septembre 2011, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,4 % contre un recul de 0,4 % au mois précédent. Cette évolution est essentiellement imputable à celle des prix des produits alimentaires et des services liés au logement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,1 %. L'inflation sous-jacente s'est inscrite en recul de 0,1 % contre 0,5 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais et celui des produits énergétiques progressent de 1,9 % et de 0,5 %, respectivement. Au regard de la provenance, le relèvement du niveau des prix est imputable à la fois à celui des prix des produits locaux et importés. Du point de vue classification sectorielle, l'augmentation du niveau général des prix a concerné les secteurs primaire et secondaire.

Au Mali, en septembre 2011, le niveau général des prix a progressé de 0,7 % contre 0,3 % au mois précédent. Cette évolution est principalement imputable au recul des niveaux des prix des produits alimentaires et des services de communication. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,1 %. L'inflation sous-jacente a progressé de 0,4 % contre un recul de 0,2 % un mois auparavant. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont augmenté de 1,4 % et de 0,6 %, respectivement. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix est portée à la fois par les produits locaux et importés. Du point de vue classification sectorielle, l'augmentation du niveau des prix a concerné essentiellement les produits primaires et manufacturés. Le niveau des prix des services a diminué.

Au Niger, au mois de septembre 2011, le niveau général des prix a diminué de 1,1 % contre une hausse de 0,9 % un mois plus tôt. Cette évolution est imputable à celle des prix des produits alimentaires et des services de transport. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,4 %. L'inflation sous-jacente s'est inscrite en retrait de 0,5 % contre une hausse de 0,8 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a fléchi de 3,3 % alors que celui des produits énergétiques est resté stable. Selon la provenance, la détente du niveau général des prix est en liaison essentiellement avec celle des prix des produits locaux. Du point de vue classification sectorielle, la diminution est portée par les produits primaires et les services. Le niveau des prix des produits manufacturés a progressé de 0,3 %.

Au Sénégal, en septembre 2011, le niveau général des prix s'est inscrit en hausse de 0,9 % contre 0,7 % un mois plus tôt. Cette évolution est imputable à la hausse des niveaux des prix de l'ensemble des produits du panier à l'exception de ceux des services de santé et des articles d'habillement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a également progressé, mais de 0,7 %. L'inflation sous-jacente s'est établie en hausse de 0,4 % contre 0,2 % un mois auparavant. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont progressé de 2,9 % et 0,9 %, respectivement. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix est imputable, à la fois, à celle du niveau des prix des produits locaux et importés. Du point de vue classification sectorielle, cette augmentation est en liaison avec celle des prix des produits primaires, manufacturés et les services.

Au Togo, en septembre 2011, le niveau général des prix a baissé de 0,5 % contre 0,4 % un mois plus tôt. Cette évolution au cours de ce mois est essentiellement imputable au recul du niveau des prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix affiche une hausse de 0,1 %. L'inflation sous-jacente s'est stabilisée contre une hausse de 0,2 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 3,3 % tandis que celui des prix des produits énergétiques a augmenté de 1,0 %. Au regard de la provenance, la diminution du niveau général des prix est en liaison avec celle des prix des produits locaux. Du point de vue classification sectorielle, le recul du niveau général des prix est imputable à celui du niveau des prix des produits primaires et manufacturés. Le niveau des prix des services s'est stabilisé.

III. EVOLUTION ANNUELLE

L'inflation en glissement annuel en septembre 2011, est de 3,8 %. Cette évolution est imputable à l'ensemble des produits de consommation, à l'exception des services de communication dont le niveau des prix a reculé de 2,0 %.

Le taux d'inflation moyen annuel au sein de l'Union, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 3,8 % contre 3,5 % le mois précédent. L'écart-type de la distribution des taux d'inflation moyens entre les États s'est établi à 1,4 point contre 1,5 point au mois précédent. Bien que l'indicateur de variabilité du niveau des prix entre les États soit en recul de 0,1 point, on assiste plutôt à un nivellement à la hausse des prix au sein de l'Union. Le critère communautaire en matière d'inflation qui est de 3,0 % au maximum, n'a été respecté que dans trois pays : le Burkina a enregistré un taux d'inflation de 1,3 %, le Mali affiche 2,2 % et le Niger suit avec 2,5 %. Trois autres pays ont affiché des taux d'inflation inférieurs à 4 % mais supérieurs à la norme. Il s'agit du Bénin avec 3,1 % ; du Sénégal et du Togo qui enregistrent 3,4 % chacun.

les deux pays restant, leurs taux d'inflation sont respectivement de 5,2 % en Côte d'Ivoire et de 5,5% en Guinée-Bissau.

La hausse du niveau général des prix au sein de l'Union, au cours des douze derniers mois, s'explique essentiellement par la progression des indices moyens des prix des produits alimentaires, des services de transports et de ceux des restaurants et de l'hôtellerie (Cf. : tableau 3 & 4)

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par pays

PAYS	Pondération	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11
BENIN	807,3	2,7	2,8	2,5	2,8	3,0	3,1
BURKINA	849,0	-0,2	0,0	0,1	0,5	0,8	1,3
COTE D'IVOIRE	3796,9	3,8	4,3	4,5	4,7	4,8	5,2
GUINNEE-BISSAU	216,6	3,9	4,4	4,9	5,3	5,4	5,5
MALI	740,0	1,6	1,7	1,8	2,0	2,0	2,2
NIGER	602,8	2,1	2,1	2,1	2,1	2,3	2,5
SENEGAL	1958,6	2,7	3,1	3,3	3,4	3,4	3,4
TOGO	1028,9	2,1	2,5	2,9	3,0	3,1	3,4
Ensemble	10000,0	2,7	3,0	3,2	3,4	3,5	3,8

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11
Alimentation et boissons non alcoolisées	3104,5	6,3	6,9	7,0	7,2	7,4	7,5
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	84,3	0,7	0,9	1,2	1,4	1,5	1,5
Articles d'habillement et chaussures	936,4	0,7	0,8	1,0	1,1	1,2	1,3
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1246,5	2,0	2,2	2,3	2,4	2,6	2,7
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	428,4	-0,5	-0,1	0,3	0,7	1,1	1,5
Santé	360,6	0,5	0,6	0,6	0,8	0,9	1,0
Transport	1192,2	3,0	3,2	3,3	3,3	3,2	3,2
Communication	635,1	-5,7	-5,4	-5,1	-5,1	-5,1	-4,6
Loisir et culture	283,2	-1,0	-0,7	-0,4	-0,1	0,3	0,5
Enseignement	271,7	1,1	1,3	1,6	1,8	2,0	2,2
Restaurant et hôtel	1010,4	3,4	3,6	4,0	4,3	4,6	5,0
Biens et services divers	446,7	-0,6	-0,2	0,1	0,6	1,0	1,5
Total	10000,0	2,7	3,0	3,2	3,4	3,4	3,8

Tableau 5 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (Mois de septembre 2011)

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-1,6	-1,8	-3,0	1,9	1,4	-3,3	2,9	-3,3	-1,2
Indice Energie	-1,1	2,2	-1,3	0,5	0,6	0,0	0,9	1,0	0,0
Taux d'inflation sous-jacente	0,0	-0,3	0,1	-0,1	0,4	-0,5	0,4	0,0	0,1
produits locaux	-0,6	-0,8	-0,4	0,3	0,9	-1,8	1,2	-0,8	-0,2
Produits importés	-0,2	-0,1	-0,4	0,5	0,2	-0,3	0,1	0,3	0,0
Produits du secteur primaire	-2,2	-1,1	-2,6	1,2	1,2	-3,6	1,4	-2,9	-1,0
Produits du secteur secondaire	-0,8	-0,2	0,1	0,4	0,8	0,3	0,5	-0,3	0,1
Produits du secteur tertiaire	0,1	-0,5	0,3	0,0	-0,2	-0,7	0,7	0,0	0,2
Biens non durables	-1,1	-0,7	-1,8	0,6	1,1	-1,6	1,2	-1,2	-0,6
Biens semi durables	0,1	0,0	0,6	0,0	0,6	0,1	0,4	0,0	0,4
Biens durables	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,1	2,6	-1,1	0,3

Source : C. UEMOA

Graphiques

